

« La mort du CCF en STAV »

FO est représentée par Sandrine FIGUIERE et Nicolas GILOT

*Après avoir constaté le quorum (34 présents sur 59 votants), l'adjoint à la DGER ouvre la séance
Selon l'ordre du jour suivant :*

Avis sur le projet d'arrêté relatif aux épreuves du baccalauréat technologique série sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) préparé dans les établissements de l'enseignement agricole à compter de la session 2022.

Le MENJS a décidé de passer la part du Contrôle Continu de 10 à 40% pour les bacs Généraux et Technologiques. L'application de ce changement pour notre bac STAV entraîne la suppression du CCF dès la session 2022 (c'est un changement de règles du jeu à la mi-temps) L'emblème de la particularité positive de l'enseignement agricole disparaît.

Les épreuves terminales ne changent pas (ni leur coefficient). Les modalités d'application seront précisées par une note de service en cours de préparation. Pour le contrôle continu l'extrait ci-dessous donne le ton.

La note de contrôle continu est fixée en tenant compte :

- 1° *Pour une part de trente-deux pour cent (32%), l'évaluation chiffrée annuelle, correspondant à la moyenne des moyennes constatées en conseil de classe des résultats de l'élève au cours du cycle terminal, en histoire-géographie, éducation socioculturelle, langue vivante A, langue vivante B, mathématiques, technologies de l'informatique et du multimédia, éducation physique et sportive, enseignement moral et civique, gestion des ressources et de l'alimentation pour la partie physique-chimie ;*
- 2° *Pour une part de huit pour cent (8%), l'évaluation chiffrée annuelle des résultats de l'élève dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première : territoires et sociétés.*

Concernant les enseignements optionnels, les candidats peuvent présenter à l'examen leurs résultats dans deux enseignements suivis en classe de première et de terminale, au choix, parmi ceux énumérés ci-dessous :

- a) Langue vivante C : (langue vivante étrangère, langue régionale ou langue des signes),
- b) Pratiques physiques et sportives,
- c) Hippologie et équitation,
- d) Pratiques sociales et culturelles,
- e) Pratiques professionnelles.

Les résultats obtenus à ces enseignements optionnels sont affectés chacun d'un coefficient 4 pour le cycle terminal, qui s'ajoutent aux coefficients sus mentionnés.

L'unité facultative « Engagement citoyen » peut être évaluée en sus des autres enseignements optionnels. Le cas échéant, l'évaluation de cette unité facultative est affectée, pour le cycle terminal, d'un coefficient 4.

Ne prend pas part	Pour	Contre	Abstention
2	6	16	10

FO a voté contre car ce texte augmente de façon significative la part du contrôle continu dans l'obtention du diplôme alors que nous demandons sans cesse, pour toutes les formations, une partie importante d'évaluations terminale, seule garante de la valeur nationale du diplôme.